

MOT DE LA MAJORITE

Les problèmes d'incivilité, de malveillance, de petite délinquance, la protection indispensable aux abords des écoles et du collège et d'autres lieux de la commune, ont mené votre municipalité vers la réflexion sur l'installation d'une vidéoprotection à Bon-Encontre.

Les objectifs sont clairement définis :

- Prévenir les atteintes aux personnes et aux biens (écoles, collège, salle des fêtes, commerces, espaces sportifs et de loisirs).
- Surveiller de manière dissuasive les espaces où la tranquillité publique est susceptible d'être troublée par une éventuelle délinquance d'appropriation ou de vandalisme.
- Mettre à la disposition des autorités judiciaires et de la police des images permettant d'identifier des individus ou des véhicules.

Un large consensus au sein du conseil municipal, l'adhésion des parents d'élèves au projet, l'évidente réalité qu'il faut agir pour prévenir nous ont poussé vers le choix de l'installation d'une vidéoprotection.

En collaboration avec la police nationale et les services habilités, notre police municipale a contribué à l'instruction de ce dossier pour la protection des écoles du bourg et de St Ferréol, de la place du marché, des commerces du centre-ville et du complexe sportif...

Ce sont une quinzaine de caméras dont une « nomade » (celle-ci peut être positionnée à différents endroits) qui va être déployée sur une grande partie de la commune. Cette opération devrait mobiliser un investissement d'environ 50 000€. Cela peut paraître beaucoup mais lorsque l'on mesure le coût des incivilités et des dégradations et que l'on met dans la balance la tranquillité de chacun, la somme semble tout de suite plus abordable.